

MINISTÈRE PUBLIC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Ministère public, la juge des mineur-es et la police neuchâteloise communiquent

Station-service attaquée, trois personnes interpellées

Les investigations menées par la police neuchâteloise suite au brigandage de la station-service de Saint-Aubin/NE survenu le mercredi 16 novembre 2022, ont permis l'interpellation de trois personnes, dont deux mineurs. Le butin a été en partie retrouvé.

Au lendemain du brigandage de la station-service à Saint-Aubin/NE, trois personnes, dont deux mineurs, ont été interpellées par la police neuchâteloise. Toutes sont domiciliées sur le littoral neuchâtelois. Les actes d'enquête ont permis notamment de retrouver une partie du butin.

La juge des mineur-es s'est saisie concernant les deux adolescents qui ont été entendus par la police. Le jeune adulte a quant à lui aussi été auditionné par la police, puis par la procureure de service qui a ouvert une instruction pénale contre ce dernier. Les trois prévenus ont reconnu les faits et ont donné des explications sur leurs actes.

Au terme de leur garde à vue et des différents actes d'enquête, ces trois jeunes ont été remis en liberté dans l'attente des décisions les concernant.

Dans le cadre de cette affaire, aucune autre information ne sera communiquée.

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 18 novembre 2022